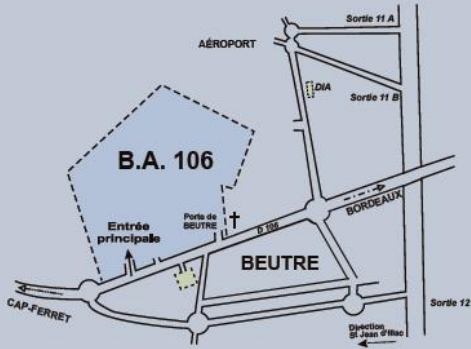


Capitaine
Michel Croci



Le 25 janvier 1984, alors en détachement au Tchad, le Capitaine Michel Croci s'envole à la tête d'une patrouille mixte Jaguar/Mirage F1 pour effectuer une mission de reconnaissance aérienne au-dessus d'éléments hostiles. Il trouve la mort lorsque son avion, probablement touché par un projectile, explose. La mention « Mort pour la France » a été attribuée au Capitaine Croci par décision du Ministre de la Défense et ses obsèques ont été célébrées sur la base aérienne 106 de Bordeaux-Mérignac, sa base d'affectation, le 3 février 1984. Le 23 mai 1995, la base reçoit le nom de tradition « Capitaine Michel Croci ».



Base aérienne 106 «Capitaine Michel Croci»



Notre drapeau



Ce drapeau est, à l'origine, celui de la 25ème escadre de bombardement, elle-même issue de deux glorieuses escadrilles de la guerre de 14. Suite à la dissolution du CIFAS 328, en juin 1991 puis de l'Escadron de reconnaissance et d'instruction 01/328 (ERI 01/328), en juin 1992, la garde du drapeau de la 25ème escadre de bombardement est confiée à la base aérienne 106 de Bordeaux-Mérignac.



Cabinet SGS 08106
Base aérienne 106 – Avenue de l'Argonne – CS 70037
33693 Mérignac Cedex
Tél. 05 57 53 60 07 - Fax. 05 57 53 61 14
Internet : osaba106@hotmail.com

La base aérienne en 11 dates

- 19 Novembre 1936 Création officielle de la base aérienne
- 17 Juin 1940 Le Général De Gaulle décolle de la base pour Londres
- 1945 Arrivée des groupes lourds avec les escadrons de bombardement « Guyenne » et « Tunisie »
- 1949 La base aérienne devient base aérienne 106
- 1964 La base aérienne 106 est la base mère de l'aviation de bombardement avec l'arrivée des MIRAGE IV
- 1979 Arrivée de l'Escadron de chasse 4/11 « Jura » équipé de JAGUAR
- 1982 Arrivée du commandement de la 3ème Région aérienne (devenue Région aérienne sud en 2000)
- 1995 La base aérienne 106 reçoit son nom de tradition « Capitaine Michel CROCI » en l'honneur de cet officier pilote de chasse
- 2005 Retrait du service des MIRAGE IV
- 2006 Arrivée de l'état-major du Commandement du soutien des forces aériennes de Bordeaux
- 2012 Arrivée du pôle de conduite de la SIMMAD

Conduire le changement



Pôle MCO aéronautique

Commandement du soutien des forces aériennes (CSFA)
Pôle conduite de la Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques du ministère de la Défense (SIMMAD)

Remplir les contrats opérationnels

Des unités soutenues et stationnées sur la base

Musique des forces aériennes de Bordeaux, Centre de production alimentaire de Mérignac, Centre interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information, Dépôt des essences air, Groupement de gendarmerie, Brigade motocycliste de la région sud, Antenne de l'unité de soutien de l'infrastructure de la défense, Antenne pôle défense mobilité de Mérignac, et la Division de l'information aéronautique de la DSAE.



La base aérienne 106

Préparer et soutenir les opérations extérieures et intérieures



Pôle opérationnel

Commando parachutiste de l'air n°30
Escadron de transport « Médoc » 00.043
Plot de Mesures actives de sûreté aérienne (MASA)
Centre militaire de coordination et de contrôle en route (CMCC)
Plateforme Inter-armées (PFIA)
Vigipirate
Pélicandrome



Pôle installations aéronautiques opérationnelles

Groupement aérien d'appui aux opérations (GAAO 10.513)
Etablissement central de l'infrastructure de l'air (ECIA 11.565)



Présence de la BA 106 dans le monde



Quelques chiffres

- 3000 hommes et femmes au service de la Défense. Le taux de féminisation est de 21%.
- La superficie de la base aérienne 106 est de 150 hectares.
- 130 M€ de retombées économiques directes (somme des salaires du personnel et du budget de fonctionnement de la base aérienne).
- La base accueille les journées de défense et citoyenneté (environ 4000 lycéens en 2011), ainsi que des stages au sein de « l'entreprise base aérienne 106 » : sollicitations en augmentation (une soixantaine de stagiaires accueillis en 2011), contact: osaba106@hotmail.com
- Des dizaines de visites d'associations, de collèges, de lycées professionnels.